

SOUS EMBARGO – Pour diffusion le 26 juillet 2019, 9 h 45
Code de diffusion CNW 65 + Hebdo

Tournée Agir tôt

Le ministre Carmant annonce l'octroi d'un montant de plus de 2,2 M\$ dans la région de Laval

Laval, le 26 juillet 2019 – Dans le cadre de sa tournée aux quatre coins du Québec afin de présenter le programme Agir tôt, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Lionel Carmant, a visité aujourd'hui la région de Laval.

À cette occasion, il a annoncé l'octroi d'un montant de 2 271 800 \$ afin de rehausser les équipes d'intervention auprès des jeunes enfants présentant un retard de développement, une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme et d'améliorer les services de dépistage dans la région de Laval.

Agir tôt est un engagement phare du gouvernement et des investissements de 48 M\$ ont été annoncés dès 2019-2020 pour son déploiement, investissements qui atteindront progressivement 88 M\$ annuellement d'ici 2023-2024.

Agir tôt vise à identifier le plus tôt possible les difficultés chez l'enfant, à évaluer son profil de développement et à l'orienter vers le bon service et, enfin, à lui offrir le soutien dont lui et sa famille ont besoin.

Citations :

« Avec Agir tôt, nous nous donnons les moyens d'influencer positivement la trajectoire de vie de nos enfants et de leur permettre de développer leur plein potentiel. Je suis heureux d'aller à la rencontre des équipes, aux quatre coins du Québec, qui participeront à la mise en place de cette initiative. Elles sont un maillon incontournable du déploiement de ce projet phare de notre gouvernement. »

Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

« Les sommes octroyées dans la région de Laval permettront de réaliser un meilleur dépistage et d'offrir des services qui répondent aux réalités des familles. »

Eric Girard, ministre des Finances et ministre responsable de la région de Laval

Faits saillants :

Le programme Agir tôt repose sur le rehaussement des équipes d'intervention précoce à l'échelle du Québec et sur le déploiement graduel d'une plateforme informatique à laquelle la population

aura accès et qui regroupe des questionnaires de dépistage sur le développement de l'enfant 0-5 ans.

Parmi ses nombreux avantages, notons :

- une meilleure orientation de l'enfant vers les services requis, grâce à un portrait plus précis de son développement;
- de plus courts délais d'orientation;
- la participation de la famille dès le début du processus;
- la possibilité d'offrir à l'enfant les services de stimulation précoce dont il a besoin avant même la confirmation d'un éventuel diagnostic;
- et la possibilité d'élaborer un plan d'intervention précoce et plus précis.

Différentes stratégies pour améliorer le dépistage précoce sont également prévues et mettront à contribution les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux et ceux du réseau des services de garde et de l'éducation.

Agir tôt s'inscrit à l'intérieur d'une initiative gouvernementale concertée regroupant le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

- 30 -

Renseignements : Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
418 561-6814